

Ecclesia in Medio Oriente

Le pape a promulgué le 14 septembre 2012, à Beyrouth (Liban), l'exhortation apostolique *Ecclesia in Medio Oriente* qui récapitule les recommandations faites par les évêques lors du synode qui s'était tenu en Octobre 2010 à Rome. Je vous en propose ci-dessous, non un résumé complet, mais certains extraits accompagnés de quelques mots de présentation pour vous donner le désir de lire le document en entier (si ce n'est déjà fait)

Adresse

Ce document est adressé prioritairement aux responsables des Eglises Orientales **Catholiques établies au Moyen Orient**, et en premier lieu aux cinq patriarches qui recueillent l'héritage des 2 patriarchats historiques d'Alexandrie et d'Antioche :

-Patriarcat d'Alexandrie : En Egypte, la plupart des chrétiens ne sont pas en union avec Rome, on les appelle les Coptes Orthodoxes. Ils viennent de désigner leur nouveau patriarche qui a le titre de pape.

Parmi les Coptes, une minorité (250 000 à 300 000 fidèles) s'est rattachée à Rome en conservant l'essentiel de ses traditions orientales, elle a à sa tête un patriarche (actuellement Mgr. Antonios Naguib qui est également cardinal) et constitue *l'Eglise patriarcale d'Alexandrie des Coptes catholiques*

-Autour du Patriarcat d'Antioche ce sont trois Eglises catholiques indépendantes que nous recensons aujourd'hui. Leur nombre est le rappel des divisions qui ont affecté les chrétiens tout au cours de l'histoire :

L'Eglise grecque-melkite catholique, sous l'autorité du *Patriarche d'Antioche et de tout l'Orient, d'Alexandrie et de Jérusalem des Melkites*, avec résidence à Damas (titulaire actuel : Mgr. Grégoire III Laham). Les Melkites étaient 1 350 000 en 2005. Leur nombre est sans doute en baisse, compte tenu de l'émigration

Est également *Patriarche d'Antioche et de tout l'Orient des Syriens*, Ignace Joseph III Younan qui réside à Beyrouth et préside une communauté, les Syriens ou Syriaques catholiques, de 124 000 âmes ! Enfin, le troisième patriarche d'Antioche dont le titre exact est *Patriarche Maronite d'Antioche et de tout l'Orient*, est Mgr Bechara Boutros Rahi qui vient d'être nommé cardinal. Il réside à Bkerké au Liban et sa communauté est estimée aujourd'hui à 3 500 000 fidèles... (les Maronites ont un évêque en France)

Pour mémoire rappelons que le titre de Patriarche d'Antioche est aussi porté par Ignace IV Hazim, chef de l'Eglise Orthodoxe d'Antioche (environ 4 millions) en résidence à Damas et par Ignace Zakka 1^{er} Iwas, chef de l'Eglise Syriaque Orthodoxe (environ 5 500 000 dont 3 500 000 en Inde) qui réside lui aussi à Damas

-Vient ensuite le Patriarcat de Babylone dont la branche catholique est plus importante en nombre que la branche autonome : L'Église Patriarcale de Babylone des Chaldéens compte environ 3 500 000 fidèles, dont la majorité a émigré en Occident. Elle est sous l'autorité du *Catholicos-Patriarche de Babylone des Chaldéens* résidant à Bagdad (Irak). Il s'agit actuellement de Mgr Emmanuel III Karim Delly, cardinal.

- L'Eglise de Cilicie des Arméniens (ou Arméniens Catholiques) est conduite par le *Catholicos-Patriarche de Cilicie des Arméniens* (actuellement Mgr. Nersés Bedros XIX Tarmouni) en résidence à Beyrouth (Liban). Ils sont 380 000 (avec un évêque pour la France)

-Le pape cite ensuite rapidement les évêques, prêtres et fidèles appartenant à l'Église latine qui ont en Orient, à Jérusalem, un patriarche, Mgr Fouad Twal .

-Au Moyen Orient sont également présents des prêtres et des fidèles de rite oriental, venus d'Inde. Le pape cite les fidèles de l'*Église catholique syro-malabare*. Cette communauté de rite chaldéen est sous l'autorité de l'Archevêque majeur d'Ernakulam-Angamaly (Kerala). Il s'agit actuellement de George Alencherry qui est cardinal.

Benoît XVI cite également les ressortissants de l'Église catholique syro-malankare, de rite antiochien, qui est sous la responsabilité du *Catholicos-Archevêque majeur de Trivandrum des Syro-Malankares*, (titulaire actuel : Baselios Cleemis Thottunkal, que le pape vient d'appeler au cardinalat)

-Enfin le pape cite, parmi les habitants du Moyen Orient, des fidèles des autres Églises orientales et latine, originaires d'Asie et d'Europe de l'Est, ainsi que de nombreux fidèles venus d'Éthiopie et d'Érythrée.

Tous ces chrétiens, si divers, témoignent ensemble, affirme le pape, de l'unité de la foi dans la diversité de leurs traditions.

Communions avec les autres communautés chrétiennes

Dans le paragraphe 16, le pape rappelle que le concile Vatican II a autorisé une certaine *communicatio in sacris*, c'est-à-dire la possibilité de recevoir ou de donner les sacrements de la pénitence, de l'eucharistie et de l'onction des malades à des chrétiens d'autres Eglises dont les sacrements sont reconnus comme valides (ce qui est le cas de toutes les Eglises Orientales). Le pape souligne que cette pratique **"n'est pas seulement possible, mais... recommandable dans certaines circonstances favorables, selon des normes précises et avec l'approbation des autorités ecclésiastiques."**

Dans le paragraphe 17, tout en rappelant que **"l'unité œcuménique n'est pas l'uniformisation des traditions et des célébrations"**, il propose une petite, mais significative avancée (que nous avons la grâce de pratiquer depuis 1966, en langue française) : **"Avec l'aide de Dieu, je suis certain que, pour commencer, des accords pourront être trouvés pour une traduction commune de la Prière du Seigneur, le Notre Père, dans les langues vernaculaires de la région... En priant ensemble avec les mêmes paroles, les chrétiens reconnaîtront leur enracinement commun dans l'unique foi apostolique, sur laquelle se fonde la recherche de la pleine communion. Par ailleurs, l'approfondissement commun de l'étude des Pères orientaux et latins comme celui des traditions spirituelles respectives, pourrait y aider puissamment..."**

Le pape poursuit dans le paragraphe 18 : **"J'invite les catholiques du Moyen-Orient à cultiver les relations avec les fidèles des diverses Communautés ecclésiales présentes dans la région. Différentes initiatives conjointes sont possibles. Une lecture ensemble de la Bible ainsi que sa diffusion pourraient, par exemple, ouvrir ce cheminement. Des collaborations particulièrement fécondes dans le domaine des activités caritatives et de la promotion des valeurs de la vie humaine, de la justice et de la paix pourraient, par ailleurs, se développer ou s'approfondir. Tout cela contribuera à une meilleure connaissance réciproque et à la création d'un climat d'estime, qui sont les conditions indispensables pour promouvoir la fraternité."**

Liberté religieuse

Après avoir rappelé (dans le n°26) que **"la liberté religieuse est le sommet de toutes les libertés. Elle est un droit sacré et inaliénable"**, le pape aborde dans le n° 27, la façon dont elle est vécue concrètement au Moyen Orient. Ce paragraphe, malgré un vocabulaire un peu difficile, mérite d'être soigneusement étudié. Il peut servir de base à tout dialogue interreligieux au Moyen Orient comme chez nous : **"La tolérance religieuse existe dans de nombreux pays, mais elle n'engage pas beaucoup car elle demeure limitée dans son champ d'action. Il est nécessaire de passer de la tolérance à la liberté religieuse. Ce pas n'est pas une porte ouverte au relativisme, comme l'affirment certains. Ce pas à franchir n'est pas une fissure ouverte dans la croyance, mais une reconsidération du rapport anthropologique à la religion et à Dieu. Il n'est pas une atteinte portée aux vérités fondatrices de la croyance, car, en dépit des divergences humaines et religieuses, un rayon de vérité illumine tous les hommes. Nous savons bien que la vérité hors de Dieu n'existe pas comme un *en soi*. Elle serait alors une idole. La vérité ne peut se développer que dans l'altérité qui ouvre à Dieu qui veut faire connaître sa propre altérité à travers et dans mes frères humains. Ainsi, il ne convient pas d'affirmer de manière excluante : *'je possède la***

vérité. La vérité n'est possédée par personne, mais elle est toujours un don qui nous appelle à un cheminement d'assimilation toujours plus profonde à la vérité. La vérité ne peut être connue et vécue que dans la liberté, c'est pourquoi, nous ne pouvons pas imposer la vérité à l'autre ; la vérité se dévoile seulement dans la rencontre d'amour."

Laïcité et fondamentalisme

29. "Comme le reste du monde, le Moyen-Orient connaît deux réalités opposées : la laïcité avec ses formes parfois extrêmes, et le fondamentalisme violent qui revendique une origine religieuse. C'est avec grande suspicion que certains responsables politiques et religieux moyen-orientaux, toutes communautés confondues, considèrent la laïcité comme athée ou immorale. Il est vrai que la laïcité peut affirmer parfois de manière réductrice que la religion relève exclusivement de la sphère privée comme si elle n'était qu'un culte individuel et domestique situé hors de la vie, de l'éthique, de l'altérité. Dans sa forme extrême et idéologique, cette laïcité devenue sécularisme, nie au citoyen l'expression publique de sa religion et prétend que l'État seul peut légiférer sur sa forme publique. (...) La saine laïcité, en revanche, signifie libérer la croyance du poids de la politique et enrichir la politique par les apports de la croyance, en maintenant la nécessaire distance, la claire distinction et l'indispensable collaboration entre les deux. Aucune société ne peut se développer sainement sans affirmer le respect réciproque entre politique et religion en évitant la tentation constante du mélange ou de l'opposition. Le rapport approprié se fonde, avant toute chose, sur la nature de l'homme – sur une saine anthropologie donc – et sur le respect total de ses droits inaliénables. La prise de conscience de ce rapport approprié permet de comprendre qu'il existe une sorte d'unité-distinction qui doit caractériser le rapport entre le spirituel (religieux) et le temporel (politique), puisque tous deux sont appelés, même dans la nécessaire distinction, à coopérer harmonieusement pour le bien commun. (...) Le défi constitué par la relation entre le politique et le religieux peut être relevé avec patience et courage par une formation humaine et religieuse adéquate. Il faut rappeler continuellement la place de Dieu dans la vie personnelle, familiale et civile, et la juste place de l'homme dans le dessein de Dieu. Et surtout à cette fin, il faut prier davantage.

30. "Les incertitudes économique-politiques, l'habileté manipulatrice de certains et une compréhension déficiente de la religion, entre autres, font le lit du fondamentalisme religieux. Celui-ci afflige toutes les communautés religieuses, et refuse le vivre-ensemble séculaire. Il veut prendre le pouvoir, parfois avec violence, sur la conscience de chacun et sur la religion pour des raisons politiques. Je lance un appel pressant à tous les responsables religieux juifs, chrétiens et musulmans de la région, afin qu'ils cherchent par leur exemple et leur enseignement à tout mettre en œuvre afin d'éradiquer cette menace qui touche indistinctement et mortellement, les croyants de toutes les religions. Utiliser les paroles révélées, les Écritures Saintes ou le nom de Dieu, pour justifier nos intérêts, nos politiques si facilement accommodantes, ou nos violences, est une faute très grave"

Partir vers des cieux plus propices...

Dans le n° 31, le pape constate que les chrétiens au Moyen Orient "se sentent souvent humiliés. Par expérience, ils savent aussi qu'ils sont des victimes désignées lorsqu'il y a des troubles. Après avoir participé activement pendant des siècles à la construction des nations respectives et contribué à la formation de leur identité et à leur prospérité, les chrétiens sont nombreux à choisir des cieux plus propices, des lieux de paix où eux et leurs familles pourront vivre dignement et en sécurité, et des espaces de liberté où leur foi pourra s'exprimer sans être soumis à des contraintes diverses."

Tout en encourageant ceux qui restent il demande que ceux qui partent soient bien accueillis : "J'exhorte les pasteurs des circonscriptions ecclésiastiques qui accueillent les catholiques orientaux à les recevoir avec charité et estime comme des frères, à favoriser les liens de communion entre les émigrés et leurs Églises de provenance, à donner la possibilité de célébrer selon les propres traditions et à exercer des activités pastorales et paroissiales, là où cela est possible." (n°32)

Le pape parle ensuite (n° 34) des nombreux chrétiens, majoritairement latins, qui viennent travailler au Moyen-Orient souvent dans des conditions difficiles : **"Corvéables à merci sans pouvoir se défendre, ayant des contrats de travail plus ou moins limités ou légaux, ces personnes sont parfois victimes d'infractions aux lois locales et aux conventions internationales. Par ailleurs, elles subissent de fortes pressions et de graves limitations religieuses. (...) J'invite aussi les gouvernants des pays qui reçoivent ces populations nouvelles à respecter et à défendre leurs droits, à leur permettre la libre expression de leur foi en favorisant la liberté religieuse et l'édification de lieux de culte. La liberté religieuse pourrait faire l'objet d'un dialogue entre les chrétiens et les musulmans, un dialogue dont l'urgence et l'utilité ont été réaffirmées par les Pères synodaux."**

Il y a dans les recommandations de ce paragraphe 34 de quoi interpellé aussi les responsables des pays occidentaux si réticents à accueillir les demandeurs d'asile...

Prêtres

Dans un paragraphe sur les prêtres, le pape met en exergue la valeur du célibat et s'il rappelle que les prêtres mariés sont aussi appelés à la sainteté, ils risquent (encore une fois) de comprendre que leur situation est tolérée car traditionnelle, mais qu'elle n'est pas particulièrement souhaitée : **"Le célibat sacerdotal est un don inestimable de Dieu à son Église, qu'il convient d'accueillir avec reconnaissance, aussi bien en Orient qu'en Occident, car il représente un signe prophétique toujours actuel. Rappelons, en outre, le ministère des prêtres mariés qui sont une composante ancienne des traditions orientales. Je voudrais adresser aussi mes encouragements à ces prêtres qui, avec leurs familles, sont appelés à la sainteté dans le fidèle exercice de leur ministère et dans leurs conditions de vie parfois difficiles. À tous, je redis que la beauté de votre vie sacerdotale suscitera sans doute de nouvelles vocations qu'il vous incombera de cultiver."**(n° 48)

Femmes

"Je voudrais assurer toutes les femmes que l'Église catholique, se situant dans la fidélité au dessein divin, promeut la dignité personnelle de la femme, et son égalité avec l'homme, en face des formes les plus variées de discrimination auxquelles elle est soumise, du seul fait qu'elle est femme. De telles pratiques blessent la vie de communion et de témoignage. Elles offensent gravement non seulement la femme mais aussi et surtout Dieu, le Créateur. Reconnaisant leur sensibilité innée pour l'amour et la protection de la vie humaine, et leur rendant hommage pour leur apport spécifique dans l'éducation, la santé, le travail humanitaire et la vie apostolique, j'estime que les femmes doivent s'engager et être impliquées davantage dans la vie publique et ecclésiale. Elles apporteront ainsi leur part propre à l'édification d'une société plus fraternelle et d'une Église rendue plus belle par la communion réelle entre les baptisés." (n°60)

"Par ailleurs, lors des différends juridiques qui, malheureusement, peuvent opposer l'homme et la femme surtout dans des questions d'ordre matrimonial, la voix de la femme doit être écoutée et prise en considération avec respect à l'égal de celle de l'homme pour faire cesser certaines injustices. Dans ce sens, il faudrait encourager une application plus saine et plus juste du Droit de l'Église. La justice de l'Église doit être exemplaire à tous ses niveaux et dans tous les domaines qu'elle touche. Il faut absolument veiller à ce que les différends juridiques relatifs aux questions matrimoniales ne conduisent pas à l'apostasie. Par ailleurs, les chrétiens des pays de la région doivent avoir la possibilité d'appliquer dans le domaine matrimonial et dans les autres domaines, leur droit propre sans restriction." (n°61)

Annoncer la Parole de Dieu

Après avoir rappelé dans le n°70 combien l'Église universelle est redevable aux **"écoles exégétiques d'Alexandrie, d'Antioche, d'Édesse ou de Nisibe (qui) ont contribué puissamment à l'intelligence et à la formulation dogmatique du mystère chrétien aux IV^e et V^e siècles"**, le pape insiste sur l'importance des moyens de communications : **"Les moyens de communication modernes peuvent être un instrument adapté à l'annonce de la Parole, et favoriser sa lecture et sa méditation. En expliquant la Bible de manière simple et accessible, on contribuera à dissiper bien des préjugés ou des idées erronées sur la Bible, qui entraînent des controverses inutiles et humiliantes. À ce**

propos, il serait judicieux d'y inclure les distinctions nécessaires entre *inspiration* et *révélation*, car l'ambiguïté de ces deux concepts dans l'esprit de beaucoup fausse leur intelligence des textes sacrés, ce qui n'est pas sans conséquence sur l'avenir du dialogue interreligieux. Ces moyens peuvent aussi aider à la diffusion du magistère de l'Église." (72)

"Mais, quelle que soit la place accordée aux moyens de communication sociale mis en œuvre, ils ne sauraient se substituer à la méditation de la Parole de Dieu, à son intériorisation et à son application en vue de répondre aux questions des fidèles. Naîtront ainsi en eux une familiarité avec les Écritures, une quête et un approfondissement de la spiritualité, et un engagement à l'apostolat et à la mission. Selon les conditions pastorales de chaque pays de la région, une *Année biblique* pourrait éventuellement être proclamée, et être suivie, si cela est opportun, d'une *Semaine annuelle de la Bible*." (n°74)

Une réforme liturgique essentielle

Les Eglises catholiques Orientales, bien conscientes qu'elles ont pour mission de servir de pont entre l'Eglise catholique et les Eglises dites Orthodoxes, continuent à célébrer la liturgie de façon scrupuleusement identique à celle de leurs Eglises d'origine. Elles n'ont donc pas tenu compte des réformes proposées par Vatican II. Benoît XVI leur propose pourtant de tenter (de façon unilatérale, qui pourrait interpeller les "orthodoxes") à s'ouvrir davantage aux trésors de la sainte Ecriture. Personnellement (mais je ne suis pas oriental !) je reçois très positivement cette suggestion du pape, car je suis un peu frustré par le peu de place qui est réservé à la proclamation de l'Ecriture (uniquement un extrait d'épître et un passage d'évangile) dans les rites orientaux : **"Tout au long de l'histoire, la liturgie a été pour les fidèles du Moyen-Orient un élément essentiel d'unité spirituelle et de communion. En effet, la liturgie témoigne de façon privilégiée de la Tradition des Apôtres, continuée et développée dans les traditions particulières des Églises d'Orient et d'Occident. Entreprendre un renouvellement des textes et des célébrations liturgiques, là où c'est nécessaire, pourrait permettre aux fidèles de mieux s'approprier la tradition et la richesse biblique et patristique, théologique et spirituelle des liturgies, dans l'expérience du Mystère auquel elles introduisent. [74] Une telle entreprise doit bien sûr être menée, autant qu'il est possible, en collaboration avec les Églises qui ne sont pas en pleine communion, mais qui sont co-dépositaires des mêmes traditions liturgiques. Le renouveau liturgique souhaité doit être fondé sur la Parole de Dieu, sur la tradition propre à chaque Église, et sur les nouvelles données théologiques et anthropologiques chrétiennes. Il portera du fruit si les chrétiens acquièrent la conviction que la vie sacramentelle les introduit profondément dans la vie nouvelle dans le Christ (cf. *Romains* 6, 1-6 ; *2 Corinthiens* 5, 17), source de communion et de témoignage."** (n°75)

Infos

-Chaque premier mardi du mois, la messe de 18 h 20 à Notre-Dame de Chambéry est célébrée en communion avec les chrétiens d'Orient, en rite latin avec communion sous les deux espèces.

Jean-Claude Brunetti
Délégué épiscopal aux Eglises Orientales